

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1157 du 4 mai 2013 | www.libres.org
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



SOMMAIRE DU N°1157

EDITORIAL : A quand la fête des travailleurs ? pp. 1-2

CONJONCTURE : Euro : in, out, pre-in ? pp. 3-4

ACTUALITÉ : Comment lutter contre les excès de la fiscalité ? p. 4 - Source de tous les malheurs, l'Allemagne paiera p. 5 - L'élargissement de l'Union se rétrécit p. 5

DEMANDEZ LE PROGRAMME : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

A quand la fête des travailleurs ?

Le 1er mai devait être leur fête. Mais la fête a été triste : fermetures d'entreprises, chômage, perte du pouvoir d'achat, impôts et cotisations en hausse, le moral n'est pas au beau fixe. Divisés et peu suivis les leaders syndicaux ont fait également triste mine. Seuls les frontistes pouvaient jubiler, car ce qui désole les Français leur est promesse de succès.

D'ailleurs, le 1er mai a-t-il jamais été la fête des travailleurs ? Ses promoteurs et les rares qui sont restés fidèles au message originel l'ont surtout voulu et vécu comme la fête de la révolution prolétarienne : 1793, la Commune, l'Internationale Ouvrière, la Place Rouge et le Komintern. Bonne fille, l'Eglise (avec Pie XII) a béni le 1er mai en le mettant sous le patronage

de Saint Joseph. Mais pour les catholiques il s'agit de la fête du travail, une activité humaine fort louable, et pas de la fête d'une classe de salariés en lutte.

Pour ma part, je rêve d'un autre 1er mai, qui marquerait la vraie libération des vrais travailleurs, c'est à dire de tous les gens qui travaillent en apportant leur intelligence, leur savoir, leur énergie, et parfois leur argent pour créer des produits qui rendront service à la communauté. Peu important qu'ils soient salariés, employeurs, artisans, libéraux ou retraités, ils contribuent tous à la satisfaction des besoins des autres.

Or, ces travailleurs méritent d'être libérés. >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

A quand la fête des travailleurs ? (suite)

D'abord et précisément d'être libérés des leaders syndicaux qui sont largement responsables de la situation dramatique où ils ont plongé ceux qu'ils prétendent représenter. Ils ne représentent rien, puisque les salariés qui sont sensés les élire sont moins de 3% à participer aux élections « sociales » dans le secteur privé, et moins de 15% dans le secteur public. Ils ne le vivent que de privilèges, de subventions et de financements occultes dénoncés par le rapport Perruchot. Ils bénéficient aussi de l'oligopole qu'a institué une loi ridicule réservant la représentativité nationale aux cinq centrales ayant participé à la Résistance !

“ Les salariés victimes des syndicats ”

Non représentatifs, ils sont particulièrement nocifs. Avec l'aide de la classe politique et la complicité plus ou moins consciente des instances patronales dans le cadre du « paritarisme », ils ont inventé un droit du travail et un droit « social » qui sont des machines à tuer les emplois et les entreprises. Salaire minimum, durée légale, conditions d'embauche et de licenciement, indemnisation du chômage, allocations de toutes sortes : autant de « victoires sociales arrachées » qui sont les causes de la disparition des emplois et des entreprises. Ils sont systématiquement opposés à toute réforme significative et défendent avec âpreté les avantages qu'ils ont conquis pour eux-mêmes.

Au lieu d'accepter et de développer le dialogue au niveau de l'entreprise, ils ont préféré prêcher et organiser la lutte des classes au niveau de la société.

Oui, le jour où les travailleurs français seront libérés des leaders syndicaux sera un grand jour de fête.

Autre jour de fête : le jour où ils seront libérés de la Sécurité Sociale. Ce monstre dont le budget dépasse celui de l'Etat les tient dans un état de dépendance et d'exploitation éhontées. Les travailleurs devraient être propriétaires de la pleine rémunération de leur travail, les clients et les consommateurs ont payé le prix qu'il faut. En moyenne, sur cet argent bien gagné, la moitié va subir des prélèvements obligatoires. Par rapport au « salaire complet » (ce qu'aurait dû toucher le salarié en rémunération de son travail), la seule part qui va à l'URSSAF et aux assurances complémentaires représente un tiers du salaire net. Ainsi un smicard (1.121 euros net par mois) a-t-il vu son salaire amputé de 495 euros pour l'URSSAF et de 325 euros pour les autres institutions de prévoyance. Il aurait dû toucher 2.040 euros, libre à lui de s'assurer soit en restant à la Sécu (coût 495 euros) soit en cherchant un assureur moins cher à prestations équivalentes. Un gain est toujours possible quand la concurrence est à l'œuvre, mais le salarié français est prisonnier d'un système qui non seulement lui est coûteux mais a toutes les chances d'exploser dans cinq ou dix ans.

Oui, le jour où les travailleurs seront libérés des leaders syndicaux et de la Sécu, ce sera un grand jour de fête.

Autre jour de fête : le jour où ils seront libérés des impôts excessifs. Ils représentent en moyenne 25% de leurs gains, sous forme d'impôts sur le revenu, de CSG, de CRDS, de TVA, de TIPP (carburant), de taxes d'habitation ou de taxes foncières, sans compter les impôts « verts » qui prolifèrent.

“ Rendre leur dû aux travailleurs ”

Que reçoivent les salariés contribuables en contrepartie ? Des services publics sans nombre, qui amènent à payer une armée de fonctionnaires pour des prestations obligatoires dont certaines ne sont même pas désirées et qui seraient sans doute aussi bien fournies par le secteur privé à meilleur compte. Mais surtout des dépenses de « transferts sociaux », qui permettent à des gens de percevoir des rentes aux dépens des travailleurs. Ainsi le veut l'Etat Providence, l'état de l'assistance généralisée. Il prend dans la poche de Paul pour donner à Pierre en faisant croire que cet argent vient de sa bienveillance ; il en attend des remerciements électoraux chaleureux.

Oui, le jour où les travailleurs seront libérés des leaders syndicaux, de la Sécu, et des impôts excessifs, ce sera un grand jour de fête.

Alors, à quand ? Au 1er mai 2014, ou 2023 ? Le plus tôt serait le mieux.

Jacques Garello

EURO : IN, OUT, PRE-IN ?

Qui veut et qui peut rentrer dans la zone euro ? La Lettonie frappe à la porte et le Président Hollande vient de lui apporter son soutien pour une entrée au 1er janvier 2014. Mais les autres ? Veulent-ils entrer ? Peuvent-ils entrer ? La crise de la zone euro, la récession, la quasi-faillite de certains Etats ne les incitent-elles pas à attendre un peu ? En dehors de ce contexte conjoncturel, le sort de l'euro dépend aussi de la vision de l'Europe qui l'a institué. La crise de l'euro est peut-être la partie immergée de la crise de l'Europe...

17 IN, 3 OUT, 7 PRE-IN

Quelle est la situation actuelle de la zone euro ? L'Union européenne comprend aujourd'hui 27 membres (et bientôt 28, lorsque la Croatie sera entrée dans l'Union, au 1er juillet 2013). Sur les 27 membres actuels, 17 appartiennent à la zone euro (ce sont les pays « in ») dont onze depuis l'origine (1999), les autres au fur et à mesure. Dix Etats sont donc en dehors de la zone euro. Sur ces dix, trois sont dits « out » : la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède : ils avaient marqué dès le début leur refus d'adhérer à la monnaie unique et n'ont pas, du moins à horizon prévisible, vocation à y entrer.

Il reste donc sept Etats qui sont des « pre-in », c'est-à-dire qu'ils ont vocation à y entrer : ils sont dans une phase de transition. Sur ces sept Etats, seule la Lettonie semble pressée d'y entrer et cela dès le 1er janvier 2014. C'est ce que le premier ministre Valdis Dombrovskis est venu demander à Paris à François Hollande le 19 avril. Le Président français lui a donné sa bénédiction, ravi de voir qu'au moins un « pre-in » ne fuyait pas la perspective de la monnaie unique. Mais encore faudra-t-il obtenir le feu vert de la Commission européenne et de la Banque Centrale Européenne.

Les six autres sont plus réticents. Ils attendent que la zone euro remette un peu d'ordre dans la maison, une sorte de « principe de précaution ». La Pologne reporte sa décision à 2015 et envisage un referendum qui, dans l'état actuel

de l'opinion, donnerait un résultat négatif. La République tchèque est encore moins pressée et le successeur du Président Klaus, Milos Zema, après avoir critiqué l'euro-scepticisme de celui-ci, parle d'une adhésion dans cinq ans au mieux. La Hongrie parle de 2018, la Roumanie vient d'annoncer qu'elle renonçait à tout calendrier et la Bulgarie également. Seule la Lituanie a marqué un petit intérêt, mais pas avant 2015 ou 2016. Bref, on ne se bouscule pas au portillon.

Solidarité forcée avec les pays laxistes ?

Pourquoi ce manque d'enthousiasme ? La crise de la zone euro, la crise de la Grèce, du Portugal, de l'Irlande, de l'Espagne, de Chypre, aujourd'hui de la Slovénie, demain de l'Italie, etc. : de quoi faire réfléchir les candidats.

Tout d'abord, certains ont le sentiment que si l'euro n'existait pas, la crise n'aurait pas été si grave, car les taux de change auraient traduit les spécificités de chaque pays. Avec une monnaie unique, on a choisi ce que l'on appelle la « solidarité » qui consiste à payer pour les plus laxistes. Cela interpelle les pays candidats, qui ne sont pas les plus riches de l'Union européenne.

Ils voient comment les Slovaques, par exemple, ont payé, comme tous les autres, pour les Grecs, alors que les Slovaques sont globalement moins riches que les Grecs. Dans ces conditions, les

Bulgares, par exemple, se demandent pourquoi rentrer dans l'euro, si le résultat est de soutenir des Etats dont la population a des salaires et des retraites supérieures aux leurs. Ce qui leur fait peur, c'est non l'euro en soi, mais le glissement qui s'est fait vers un soutien systématique aux Etats ou aux banques en difficultés : pourquoi payer pour le laxisme des autres, surtout s'ils sont plus riches que vous ? D'ailleurs les Allemands se posent la question inverse, eux qui sont plus riches que d'autres : pourquoi les habitants d'un pays vertueux paieraient-ils pour ceux de pays plus laxistes et moins productifs ?

Mais il y a encore une deuxième raison dans ces réticences. Les pays « pre-in » voient comment évolue la zone euro : vers une centralisation de plus en plus grande et vers une harmonisation de plus en plus forte. Entrer dans l'euro, c'est accepter l'union bancaire ou le pacte budgétaire, avec la perspective de la règle d'or. Et demain ? L'harmonisation fiscale obligatoire, une politique sociale ou un SMIC unique ? Ces pays, qui ont connu le joug soviétique, se méfient de la centralisation et des politiques communes. Ne risquent-ils pas une part de leur liberté ?

Faites ce que je dis mais pas ce que je fais !

Il ne suffit pas de candidater, il faut encore être admis. Et là, on observe un véritable paradoxe. >>

Euro : in, out, pre-in ? (suite)

Pour entrer dans l'euro, les pays pre-in doivent respecter les cinq critères des traités européens et du pacte de stabilité, en matière de déficit public (moins de 3% du PIB), de dette (moins de 60%), d'inflation, de taux d'intérêt ou de taux de change. On leur demande de respecter des règles que les pays déjà membres ne respectent pas aujourd'hui ! Les Allemands eux-mêmes respectent la règle des 3% (déficit budgétaire), mais pas celle des 60% (endettement). Seul le Luxembourg peut être considéré comme satisfaisant aux normes de Maastricht.

C'est le vieil adage : faites ce que je dis mais pas ce que je fais. C'est d'autant plus choquant que la BCE a l'intention de renforcer les critères d'admission dans la zone euro, concernant le système bancaire, la balance des paiements ou la compétitivité. Ainsi les nouveaux entrants seraient-ils soumis à une discipline plus

sévère que celle qui est imposée aux actuels membres du club. On leur demande de faire des efforts que beaucoup de pays "in" ne font pas, et dès leur entrée dans le club on va sans doute leur demander d'aider ceux qui jusqu'à présent n'ont fait aucun sacrifice !

L'euro, pour quoi faire ?

Enfin, se pose la question de fond : l'euro, pour quoi faire ? Si Jacques Delors a lancé le plan qui a conduit à la monnaie unique, c'est parce qu'il considérait que la monnaie unique non seulement imposerait une politique monétaire unique, mais aussi à terme une politique budgétaire unique, une politique fiscale, sociale, etc. unique et donc que l'euro serait le moyen le plus rapide pour arriver à une unité économique et politique de l'Europe. C'était une logique centralisatrice, dirigiste et socialiste de l'Europe. Et même

les gouvernements dits libéraux s'y sont laissés piéger en acceptant les règles communes et la solidarité avec ceux qui ne les respectaient pas.

La véritable question n'est pas l'euro ou pas l'euro, mais celle du rôle de la Banque centrale (quelle politique monétaire ?), de l'Etat (quel degré d'intervention, de pression fiscale, d'entreprises publiques, de régulation ?), de la politique budgétaire (équilibre ou déficit, automatique ou conjoncturelle ?). Plus que l'euro ou pas l'euro, la question qui se pose est : quelle Europe ? Europe puissance ou Europe espace ? Centralisée, dirigiste, autour de politiques communes, ou bien libérale et simple zone de libre-échange ? Au-delà de la question de la monnaie, c'est cela qui fait hésiter les anciens pays communistes, attachés, plus que nous peut-être, à la liberté économique.

Jean Yves NAUDET

Comment lutter contre les excès de la fiscalité ?

En mettant en jeu la concurrence fiscale

C'est la réponse donnée par les économistes et fiscalistes invités lundi dernier par l'Institut Libéral de Genève présidé par Pierre Bessard. Les Suisses s'intéresseraient-ils soudain aux excès de la fiscalité, réputée si légère ? C'est que le gouvernement de Berne soumet aux Suisses un referendum pour instituer un impôt fédéral sur les grosses successions, nouveauté choquante pour les Helvétiques.

Dan Mitchell, du Cato Institute (Washington), souligne l'importance de la concurrence fiscale aux Etats Unis. La souveraineté fiscale y est encore assez intacte, en dépit des assauts de l'administration fédérale. Des Etats (comme le Delaware) sont de véritables paradis fiscaux, d'autres de véritables enfers (Massachusetts). Les

tentatives d'«harmonisation» fiscale de l'administration Obama se sont heurtées notamment au mouvement des Tea Parties, dont est sorti le plan Ryan qui propose une véritable révolution fiscale pour revenir à la pleine concurrence. Les contribuables doivent aller sans complexe vers les paradis, car ce qui est inadmissible et immoral ce n'est pas l'exil fiscal, c'est la spoliation, l'atteinte au droit de propriété individuelle.

En écho les propos de Jean Philippe Delsol (administrateur de l'ALEPS et de l'IREF) qui a fait un plaidoyer pour la décentralisation. Imposer aux citoyens des taxes au niveau central qui n'existent pas au niveau local, revient à constituer rapidement une opposition contre l'arbitraire du souverain. Salomon en a

fait l'expérience, dix des douze tribus d'Israël refusant l'impôt auquel il voulait les soumettre et faisant sécession : ainsi périt le royaume d'Israël.

Les Suisses se laisseraient-ils s'en laisser imposer par le pouvoir fédéral ? Victoria Curzon Price (Prof. à l'Univ. de Genève et administrateur de l'IREF) remarque que la résistance au dirigisme s'est beaucoup affaiblie, de sorte que le seul espoir est dans l'auto-défense des cantons, qui voient avec inquiétude le pouvoir fédéral gonfler et les impôts cantonaux menacés par ces intrusions.

Voilà des idées dignes de débat à l'occasion des municipales en France l'an prochain : la dictature de Paris et de Bercy sur les collectivités locales va-t-elle durer longtemps ?

Source de tous les malheurs, l'Allemagne paiera

Malheur aux vainqueurs : offensive anti-allemande en France et en Europe

Non contents de leurs succès économiques, les Allemands ont eu l'impudeur de battre les Espagnols, et la finale de la Ligue Européenne de football opposera Munich à Dusseldorf : quelle honte ! Quelle honte aussi d'afficher une croissance au-dessus de la moyenne de l'Euroland, et un chômage en dessous. Quelle honte enfin d'avoir voté un budget en équilibre, voire en excédent.

En France, on s'est donc fait un plaisir d'attaquer personnellement la «chance-lière de l'austérité», avec son «intransigeance égoïste» (comme il est dit dans une déclaration du PS). Attaque inélégante sans doute, mais surtout stupide, comme si tous les malheurs endurés par les Français étaient dus à la politique que l'Allemagne imposerait à l'Europe. Or, cette «austérité» n'est que celle qui est inscrite dans les normes de

Maastricht, auxquelles tous les pays de l'Union devraient se conformer. Quant aux malheurs de la France, ils viennent du refus des réformes structurelles, alors que les Allemands ont eu le courage de remettre en cause une série de mauvaises habitudes accumulées depuis des décennies. Ils ont rompu avec les rigidités du marché du travail, avec les excès de la fiscalité – notamment sur les entreprises – et avec la part de l'Etat dans l'économie – en pratiquant de nombreuses privatisations.

Hélas, l'offensive anti-allemande ne se limite pas aux idéologues du PS. Le débat anti/pro austérité n'a jamais été vraiment tranché au sein même de l'opposition UMP. Quant à Marine Le Pen, elle a tenu un discours anti-austérité, anti-Berlin, anti-Bruxelles et anti-mondialisation. L'Allemagne ne serait-elle pas en train de vouloir domi-

ner l'Europe, comme dans les années 1930 ? François Hollande lui-même, bien qu'ayant désavoué ses amis socialistes (après Jean Marc Ayrault, germanophile par métier), cherche toujours à susciter une coalition européenne anti-Merkel, notamment en s'alignant avec le nouveau Premier Ministre italien Enrico Letta, qui a eu cette réflexion déroutante : «ce qui est bon pour l'Italie est certainement bon pour l'Allemagne». En d'autres termes, que les Allemands s'alignent sur les Italiens et tournent la page de l'austérité pour ouvrir celle de la relance ! Les Européens du Sud voudraient-ils s'inviter dans la prochaine campagne des élections générales outre-Rhin ? Peine perdue : non seulement les Allemands sont lassés de payer pour les Italiens et les autres, mais ils sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter l'Euroland... •

L'élargissement de l'Union se rétrécit

Après l'Islande, la Turquie renoncerait à entrer dans l'Union Européenne

Jean Yves Naudet a évoqué les réticences de nombreux pays, membres de l'Union Européenne, à entrer dans la zone euro. Mais, encore plus significatif, les candidats ne se bousculent pas davantage pour entrer dans l'Union elle-même.

Pour l'instant, de l'Atlantique à l'Oural ils sont nombreux à n'être que de simples « voisins » : Norvège, Suisse, mais aussi Biélorussie, Georgie, Ukraine et Russie même. D'autres sont des « candidats ayant vocation à adhérer » : Serbie, Macédoine, Bosnie-Herzgovine, Albanie, mais les négociations marquent le pas.

Seule la Croatie sera admise en juillet prochain.

En revanche, il y a deux pays dont on discutait ferme ; l'Islande et la Turquie. Pour l'Islande, c'est réglé. Les deux partis de centre droit qui ont remporté les élections la semaine dernière sont tous deux opposés à l'entrée dans l'UE. Pour la Turquie, son entrée a suscité des tempêtes et pendant longtemps les Turcs ont considéré comme un affront d'être tenus à l'écart de l'Europe de Bruxelles. Mais maintenant ce sont les Turcs qui ne sont plus aussi désireux de rejoindre rapidement l'Union ; le poids de la

réglementation européenne pourrait leur faire perdre jusqu'à 20% de leur PIB s'ils devaient se soumettre à ces normes, dont le nombre et la sévérité ne cessent de croître.

Il n'est pas jusqu'à l'Ecosse, dont la souveraineté parlementaire vient d'être reconnue, qui n'hésite sur son adhésion à l'euro et peut-être même à l'Union, à laquelle elle est rattachée par le Royaume Uni.

Toujours le même problème : l'Europe centralisée et politique a moins d'attrait que l'Europe ouverte et marchande. •

Demandez le Programme

Libérer l'école : comment ?

De nombreux pays ont introduit avec succès de profondes réformes dans leur système scolaire. J'ai présenté la semaine dernière les trois modes les plus fréquents : les bons scolaires, les crédits d'impôts et les écoles chartées. Tous trois garantissent libre choix des familles, concurrence entre établissements et libre accès à tous les enfants. Je voudrais maintenant évoquer des pistes de réforme plus originales et conclure sur une vue prospective de l'école de nos petits enfants.

Jacques Garello

Les écoles sur les toits

Peut-être nos écoles visent-elles trop haut. Tous les enfants ont-ils besoin de connaissances variées et approfondies ? Pour leur administrer des programmes complets, dans le cadre d'établissements bien équipés, avec des maîtres bien formés, on prive peut-être un très grand nombre d'enfants d'accès à l'école.

C'est particulièrement le cas dans les pays pauvres. Ici, les familles n'ont pas les moyens de mettre leurs enfants à l'école même publique, d'ailleurs les écoles publiques sont surchargées et n'apportent rien du savoir minimum qui permet de sortir de la misère.

Il faudrait pourtant que ces enfants apprennent à lire et à compter, peut-être à écrire aussi. Une initiative privée s'est développée d'abord à Hyderabad, en Inde. De jeunes gens, étudiants en général, ont offert aux familles d'apprendre à lire et compter aux enfants moyennant un salaire annuel de 10 \$. L'école ? Il n'y en a pas. On travaille où l'on peut, de préférence sur les toits des maisons. Le tableau noir et une boîte de craie constituent tout l'équipement scolaire. Evidemment, pas de cours de récréation, ni d'eau ni de toilettes, ni chaise ni bureau.

Quand la mousson est là, il n'y a pas d'abri... Le « maître » peut avoir deux ou trois groupes de trente élèves, ce qui lui garantit un revenu de 900 \$.

Miracle : ça marche et peu à peu les petits Indiens des familles les plus pauvres vont obtenir ce passeport pour la vie, s'embaucher, gagner un peu d'argent et peut-être retourner dans une école plus classique (en général privée). C'en est à un point que le système s'est répandu dans un grand nombre de pays émergents : Bangladesh, Afrique du Sud, Sri Lanka. Aujourd'hui les universités indiennes sont fréquentées par ces « anciens » des écoles sur les toits. Cette aventure est contée par James Tooley (du Cato Institute) dans un ouvrage intitulé « *Le bel arbre : comment les gens les plus pauvres s'instruisent eux-mêmes* » (2009).

Les grandes entreprises scolaires

Cette expérience est peut-être à l'autre extrême, mais elle a au moins un point commun avec la précédente : il faut enseigner aux enfants ce qui les aide à progresser et à s'épanouir, et non pas ce qui leur permet de réussir à décrocher un diplôme – ce qui est la vision classique des écoles publiques.

Ici le budget n'est pas de 10 \$, mais peut atteindre des millions de dollars. Aux Etats Unis sont apparues de grandes entreprises « d'éducation globale », gérées sur un mode purement marchand. Pourquoi « grandes » ? Parce que leur taille leur permet d'avoir des budgets importants de recherche et développement et de proposer sans cesse de nouveaux programmes. Ces programmes sont en rupture totale avec ceux que les Etats imposent aux écoles publiques qu'ils financent. Donc, aucun examen, aucun diplôme. Mais une formation qui évolue avec l'âge et la personnalité de l'enfant, conçue en plein accord avec les parents.



Tous les enfants doivent-ils avoir un diplôme d'Etat ?

Les résultats sont excellents et les débouchés nombreux, parce que ces entreprises sont assez puissantes pour créer des chaînes éducatives connues du grand public : la chaîne SABIS, ou la chaîne des « Ecoles Edison » créée par un philosophe de l'éducation Chris Whittle (« *Crash course. A radical plan for improving public education* », New York, 2005). Gérées comme des entreprises industrielles, avec des moyens financiers suffisant pour innover, ces groupes et chaînes scolaires sont obligés de s'adapter en permanence, de proposer des méthodes nouvelles, alors que l'école publique traditionnelle est prisonnière de sa bureaucratie et de son désir d'harmoniser les enseignements pour des populations si diverses et des enfants si différents.

Le système anglais de l'opting out

Il n'a pas tenu tous les espoirs qu'il avait fait naître, sans doute parce qu'il a été lancé au moment où Margaret Thatcher a quitté Downing Street. Tony Blair a essayé de le relancer, mais sous une forme différente, qui conduit à l'équivalent des « charter schools ».

En fait, il y a des ressemblances et des différences avec les écoles chartées. Dans les deux cas un établissement accède à une autonomie pédagogique et à une gestion financière autonome. Mais tandis que les écoles chartées sont créées par des associations de parents d'élèves, ou des communautés culturelles, ou par des fondations, le système anglais concerne des établissements qui relevaient des autorités locales mais dont les enseignants

et les directeurs entendent s'affranchir. Ils dépendront désormais directement de l'Etat, qui couvrira totalement le budget moyennant le respect du plan national d'éducation. Le personnel change de statut et, comme en Suède, devient salarié de droit privé (et non plus fonctionnaire) en échange de quoi il accède à une liberté pédagogique totale. Il a même le choix de sélectionner les écoliers. L'école est devenue une « free school ».

Aux Etats Unis, l'opting out a été conçu comme un droit de quitter le système public et de dispenser les enfants de passer des examens d'Etat. Ceux qui quittent perdent tout droit aux allocations scolaires et ont même à rembourser quelque chose à l'administration si leur revenu est supérieur à un certain montant (60.000 \$ annuels en principe).

S'agit-il des voies d'avenir ?

Les tenants de l'expérimentation scolaire (avec le plein accord des familles en tous cas) relèvent les faiblesses des systèmes publics d'enseignement et explorent les voies de l'école de demain.

Les systèmes publics souffrent de leur uniformité et de leur rigidité. Prenons l'exemple des rythmes scolaires. Les dates des vacances ont été conçues au moment où la population était essentiellement agricole et rurale, donc ce sont les saisons qui donnent le rythme. Les longues vacances d'été sont nocives à tous points de vue. Les horaires journaliers ont été établis pour une société où maman est à la maison et peut accueillir l'écolier en début d'après midi ; quid quand elle travaille ? Qui va s'occuper de l'enfant ?

Les systèmes publics gavent les enfants plutôt qu'ils n'ouvrent leur esprit ; l'accumulation de matières qui ne leur serviront peut-être à rien se fait aux dépens d'exercices de découvertes, de travail en équipe, de communication bienveillante. Les classes d'âge n'ont aucun sens compte tenu de l'évolution très personnelle de chaque enfant.

A quoi pourrait ressembler l'école de demain ?

1° Elle éduquera plus qu'elle n'enseignera et les enseignements s'intégreront dans la perspective de développement de l'écolier ;

2° Elle s'affranchira des normes gouvernementales, des examens et des diplômes ;

3° Elle motivera davantage les écoliers : dans les petites classes l'enfant a le plaisir de la découverte, il a tendance à le perdre dans le collège classique, où il devient passif ;

4° Elle sera gérée comme une entreprise, responsable de la qualité de son éducation, grâce au contrôle des parents et à la libre concurrence ;

5° Elle s'organisera autour de libres choix, comme les rythmes scolaires et les emplois du temps faits au niveau décentralisé, et non plus dans les bureaux des ministères ou des mairies ;

6° Elle sera créée et reconnue comme peut l'être toute libre entreprise.



Une vie au Goulag

Dimitri Vitkovski

C'est un document inédit et inestimable que publient les Editions Belin. Il s'agit du récit de Dimitri Vitkovski, ingénieur russe, qui a passé la moitié de sa vie au Goulag. Cette histoire est mentionnée par Soljenitsyne au début de l'Archipel du goulag. Elle est restée inconnue en URSS jusqu'à sa publication, au début des années 1990, 25 ans

après la mort de l'auteur. La traduction française vient d'être publiée. Pourtant, nous avons affaire à l'un des plus terribles et complets témoignages sur l'univers concentrationnaire soviétique. Tout y est. La description détaillée et « neutre » du système de répression et d'emprisonnement, la vie au Goulag, la profondeur des personnages, le talent du narrateur et aussi les clefs de la survie...

Vitkovski est arrêté pour la première fois en 1926 lorsqu'il a 25 ans. C'est seulement 28 ans plus tard, en 1954, qu'il sera autorisé à rejoindre les siens à Moscou. Condamné pour des raisons complètement farfelues (comme tous les condamnés politiques à l'époque), il sera envoyé dans les profondeurs de la Sibérie où il travaillera comme bagnard sur les îles Solovki tout en subissant des interrogatoires interminables, des tortures et toutes sortes d'humiliations. Ce qui est impressionnant dans son récit – au-delà des souffrances quotidiennes – c'est l'extraordinaire force morale qui l'aide à survivre. Il voit autour de lui de nombreux autres prisonniers (des zeks) se laisser mourir, ne pouvant plus supporter les travaux forcés ou les interrogatoires. Ou d'autres mourir de faim ou de froid. Vitkovski trouve les raisons pour se battre en espérant une vie meilleure. Même le fait d'être arrêté plusieurs fois n'arrive pas à le briser. Une fois, lors d'un interrogatoire et soumis à la torture (il est obligé de rester debout pendant deux jours et deux nuits), il se compare à l'arbre qu'il aperçoit à travers la fenêtre.

Plus le temps passe, plus les conditions de vie au Goulag se dégradent. La catastrophe économique en URSS, les famines, les délires de Staline rendent la vie des prisonniers de plus en plus terrible. Aux îles Solovki (petit archipel isolé de la mer Blanche transformé en camp de travail forcé) surnommées aussi les « îles de la mort », on accueille les nouveaux venus avec ces mots : « Vous êtes ici non pas pour être rééduqués mais pour être exterminés ». Des conditions de travail épouvantables (les détenus étaient forcés de travailler même à -50 °C, sinon ils ne recevaient pas leur morceau de pain noir) et des humiliations effrayantes caractérisaient cet endroit. On obligeait par exemple les prisonniers à transvaser de l'eau dans des seaux, d'un trou pratiqué dans la mer gelée à un autre « jusqu'à ce que toute l'eau soit transvasée ».

Après avoir tant enduré, avec sa vie brisée, Dimitri Vitkovski arrive, les dernières années de son existence, à avoir une petite famille et à travailler. Il pardonne même à ses bourreaux qui le convoquent à nouveau dans la période du « dégel » idéologique et lui signifient sa liberté définitive car ils ont finalement compris, après 28 ans de Goulag, qu'« il n'était pas un ennemi de l'Etat soviétique ».

Bogdan Calinescu

Dimitri Vitkovski Une vie au Goulag, Belin, éd. 2012

Le site www.libres.org s'est enrichi d'une rubrique FORUMS.

Elle est destinée à faciliter le lancement de nouveaux forums, notamment avec la présentation des objectifs et des procédures de notre initiative.

Elle fait également circuler une information entre les divers forums, chacun pouvant s'inspirer de l'expérience des autres, de sorte qu'un véritable réseau soit mis en place.

Elle accueille enfin les comptes rendus des conférences et débats. Le forum autour de Gérard Bramoullé sur le thème de *l'avenir des finances et de l'administration des collectivités locales* organisé à Aix est d'ores et déjà en ligne.

Premier forum à Paris



Mercredi 15 mai, de 18.30 à 20h
Bibliothèque de l'ALEPS
35 avenue Mac Mahon, Paris 17°

Après l'euro

Pr. Pascal Salin

Monnaie politique, l'avenir incertain de l'euro est conditionné par la politique. Mais que deviendraient les pays de l'Euroland si l'euro disparaissait totalement ou partiellement ? Apocalypse monétaire et économique ? Auteur de « *Une monnaie unique, au profit de qui ?* », le Professeur Salin, membre du Collège Présidentiel de l'ALEPS, nous livre ses réflexions étayées par une expertise incontestée.

A la fin de la réunion sera constitué le noyau constitutif de ce premier forum de Paris.

Entrée libre, mais le nombre de participants est limité. Il est prudent de s'inscrire par téléphone au (01 43 80 55 18) ou par mail : info@libres.org ou aleps.contact@gmail.com

Pour fêter l'Ascension, notre rédaction vous privera de Nouvelle Lettre la semaine prochaine